



Il était une Foy

Juillet 2014 N°25

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à tous,

Ce deuxième trimestre a été très éprouvant pour un grand

nombre d'entre vous. L'impensable est entré dans notre quotidien. Notre bien vivre en toute tranquillité a été secoué par l'intolérable barbarie d'un homme. Toute une famille et son entourage ont été plongés dans la douleur.

J'espère que la solidarité qui s'est matérialisée au travers de nombreuses actions de soutien à la famille de Christophe CAPPELLARI puisse apaiser en partie son chagrin.

Je souhaite aussi que l'ampleur de la marche blanche puisse démontrer à ceux qui jugeront ce drame, tout l'impact qu'il a généré.

Nous n'oublierons pas Christophe.

En tant qu'élus, responsables d'associations nous devons aussi nous poser toutes les questions pour prévenir et éviter les situations à risques créées par des consommations exagérées d'alcool ou de drogue. Nous passerons à l'action dès la rentrée scolaire.

Les vacances vont démarrer. Quelles soient l'occasion de retrouver vos familles et amis. Quelles soient l'occasion de profiter des fêtes locales et des rencontres des Sainte-Foy de France en Vendée.

Comme vous le verrez dans ce numéro, nous poursuivrons aussi dans cette période estivale les projets et les travaux qui sont nécessaires à l'évolution de notre village.

Votre Maire,
François Vives

L'Albergue

Inauguration d'une « renaissance »



Dans l'histoire de notre village, se trouve celle de l'EHPAD l'Albergue. 80 ans de vie au sein du village qui ont failli tourner court en 2011. L'établissement a fêté sa renaissance le 24 juin dernier, par une inauguration après 3 ans de travaux.

Dès 1931, la Congrégation des religieuses de Notre Dame de la Compassion accueille des convalescents à Sainte-Foy. Ce lieu devient maison de repos en 1951, puis s'adjoint une partie maison de retraite de 28 lits et réduit à 26 lits la capacité des soins de suite. En 2007, l'Association Notre Dame de la Compassion a eu la lucidité de vouloir s'adapter à l'environnement de plus en plus contraignant et a ainsi envisagé un projet d'extension. Le projet n'a pu voir le jour qu'en 2011, suite à une fusion de l'association avec l'ex APAJH31 devenue RESO (Résilience Occitanie) et la reprise de l'établissement en tant qu'EHPAD comptant désormais 76 lits.

Pour une commune comme la nôtre, il faut souligner l'importance des emplois apportés par cet établissement, qui équivalent



Inauguration le 24 juin 2014

à 50 temps plein. L'équipe municipale travaille depuis plusieurs années à construire un véritable lieu de vie dans le centre par l'installation de commerces, professions libérales, services publics, l'EHPAD est l'établissement majeur de ce village.



Ecole maternelle > P6
Ouverture d'une classe supplémentaire



Football et Rugby > P7
Les bons résultats de nos équipes

A court, moyen et long terme

Des projets pour la commune

Le programme de l'équipe Sainte-Foy Ensemble présentait divers projets. Pour certains sujets la concrétisation nécessite plusieurs années voire plusieurs mandats et d'autres se réalisent dans l'année en fonction du budget disponible.

Développement du village

La clef du développement du cœur de village est la nouvelle station d'épuration. Sa mise en fonctionnement est annoncée pour 2015 et ce projet a débuté en 2010 par l'adhésion au SMEA car la commune ne pouvait pas faire face seule aux investissements et à la conduite du projet. Son aboutissement conditionne l'ouverture de zones constructibles autour du village et de la zone économique dont le dossier est porté par la Communauté de Communes du Savès. En parallèle, le PLU Plan Local d'Urbanisme doit être complété pour définir les règlements spécifiques à ces zones car des promoteurs ont déjà pris contact avec la mairie.

Le développement de l'habitat sur tout le territoire de Sainte-Foy est défini à 325 logements entre 2010 et 2030

Cette contrainte vient du SCOT Schéma de Cohérence Territorial qui est décliné dans le PLH Programme Local de l'Habitat de la Communauté des Communes.

Infrastructures

Le village s'accroît, il faut penser écoles, commerces et développement de la circulation piétonne.

Une réflexion collective (parents d'élèves, monde éducatif et mairie) est en cours pour la réouverture de la 4ème classe à l'école maternelle conjuguée à l'installation de l'ALAE avec une solution transitoire pour la rentrée 2014 et une plus élaborée basée sur des investissements. La volonté de conserver les commerces au centre du village va de pair avec les développements d'axes piétonniers entre le centre et les zones constructibles.

Financement

Pour la 4^{ème} année consécutive les taux des taxes communales et intercommunales n'ont pas augmenté.

La capacité d'auto-investissements est de 200K€ par an. Compte tenu du contexte d'économie au niveau national, une

attention particulière sera portée sur les postes énergétiques : gaz et électricité sur les bâtiments communaux et sur l'éclairage public. Un audit énergétique sur les bâtiments a été réalisé au 1er semestre et nous donne des pistes pour réduire jusqu'à 30% les coûts d'énergie avec des investissements modérés. La facture des dépenses énergétiques pour l'année 2013 s'élève à 74 570 €.

L'usage des 200K€ d'investissements en 2014, c'est :

50 000€ prévus pour une participation aux investissements Cuisine de l'EHPAD qui fournira la cantine scolaire

25 000€ prévus pour la réfection de l'assainissement de la salle des fêtes du Parayre associé à une réflexion sur l'usage de la salle

13 500€ pour refaire l'escalier Est de la mairie et le plancher le soutenant

11 500€ de réfection des courts de tennis : réfection et protection de la surface du sol et reprise du grillage

11 000€ pour la construction du mur, au sud du cimetière de la Salvetat pour répondre à une obligation d'enclôser les cimetières.

10 500€ pour changer le rotobroyeur monté sur le tracteur qui sert à éparer les chemins communaux

9 000€ pour l'achat de 2 chapiteaux

8 500€ pour des stores de protection solaire sur la façade sud de la Maternelle

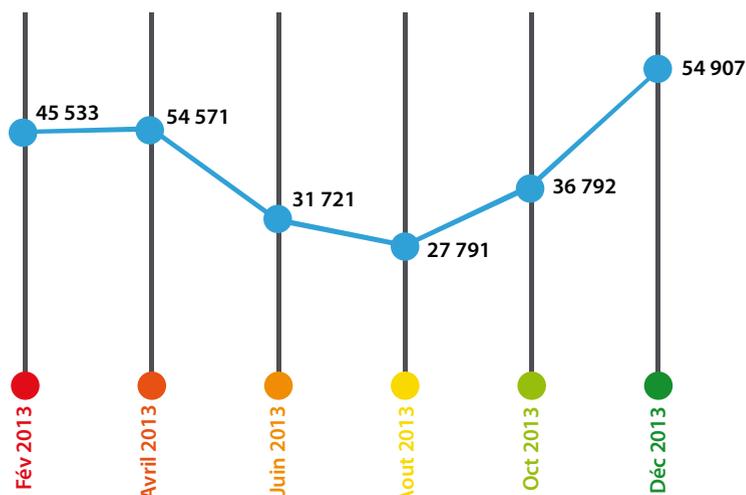
8 000€ prévus pour la réfection de l'îlot central à l'entrée du bourg près de ND du Lait

4 500€ pour drainer le pied des murs de l'église de la Salvetat – fait lors des travaux de réfection de la toiture

4 000€ pour compléter les décorations de Noël avec un achat effectué lors des soldes de début d'année.

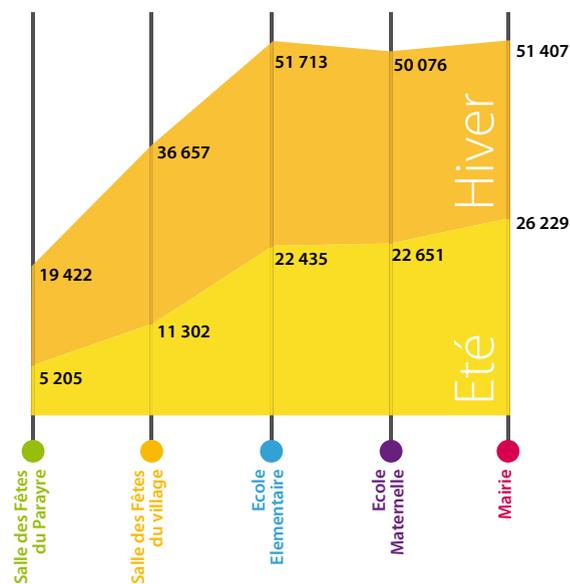
Parmi la liste des achats inférieurs à 4000€ : jeu pour la cour de la maternelle, matériel informatique pour la mairie, réfection coin toilette/cuisine à l'étage de la mairie côté salles des associa-

Eclairage public en Kwh - année 2013



Total : 242 315 Kwh consommés en 2013

Electricité +Gaz de ville en Kwh 5 bâtiments communaux - année 2013



Total : 297 097 Kwh consommés en 2013

tions, matériel pour le service technique, bandeaux signalétiques, panneaux pour le marché de plein vent, rangements pour la Ludothèque

... le solde permet le lancement d'études pour 2015 ou de travaux car les réflexions et priorisations continuent tout au long de l'année.



Etat actuel des courts de tennis



Communauté de Communes du Savès

L'organisation se met en place

Pour la première fois les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales. Que s'est-il passé depuis ?



Les commissions Préparent le terrain !

La CCSavès dispose de 12 commissions, animées par le vice-président référent, chargées de préparer les dossiers soumis au Conseil communautaire. Les élus de Sainte-Foy ont intégré ces commissions pour mettre en cohésion ce qui est fait sur le plan communal et intercommunal.

- > **Finances** : Dominique Guys, Gérard Rolland
- > **Développement de l'activité économique** : Vanessa Lesne, Michel Bron, Gérard Rolland
- > **Travaux, entretien des bâtiments communautaires et des équipements sportifs** : Michel Bron, Guillaume Destoumieux, Roger Martres
- > **Environnement et gestion des déchets ménagers** : Vanessa Lesne
- > **Communication - Développement des NTIC** : François Vives (Vice-président), Bernard Remy, Sylvie Dupin, Aniko Sagodi
- > **Action sociale** : Jaky Dijon, Franck Feldmann, Emilie Balondrade
- > **Voirie** : Isabelle Banache, Roger Martres
- > **Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse** : Pascal Delcouderc, Vanessa Lesne, Guillaume Destoumieux, Isabelle Mousquet, Aniko Sagodi, Emilie Balondrade
- > **Habitat** : Véronique Porte
- > **Culture et tourisme** : Sylvie Dupin, Isabelle Mousquet
- > **Matériels - Services techniques** : Jaky Dijon, Isabelle Banache
- > **Marchés publics - Achats** : Dominique Guys

Le nouveau conseil communautaire de la CCSavès a été installé le 28 avril. Jean Ayçaguer a été réélu Président. Parmi les 12 vice-présidents élus, François Vives est en charge de la compétence Communication et Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Elus simultanément lors des élections des conseillers municipaux, Dominique Guys, Jaky Dijon, Véronique Porte et Bernard Remy sont les conseillers communautaires représentant notre commune au sein du conseil communautaire. Leur rôle consiste à siéger aux réunions, voter le budget, délibérer sur les différents pro-

jets proposés par le bureau. Ils peuvent participer à différentes commissions. Les commissions sont par ailleurs ouvertes à l'ensemble des élus municipaux. Au sein de notre commune, ils doivent rendre compte auprès du conseil municipal des décisions et orientations prises par le conseil communautaire. Ils informent les habitants de notre commune, ils sont le relais de la CCSavès auprès des habitants. Comme les réunions de conseil municipal sont publiques, celles du conseil communautaire le sont aussi. (Information disponible sur le site www.ccsaves.fr) Le premier conseil s'est tenu le 19 juin à la maison du Touch à Rieumes.

Conseil Municipal Principales délibérations

Du 29 avril 2014

- Adoption du compte administratif 2013, compte de gestion 2013 de la commune et affectation du résultat.
- Vote du Budget communal 2014, équilibré à 1 675 151€ en section de fonctionnement et 546 085€ en section d'investissement.
- Taux d'imposition pour l'année 2014 non modifiés : Taxe d'habitation 18,72% - Taxe foncière propriétés bâties 18,96% - Taxe foncière propriétés non bâties 81,12%

Du 20 juin 2014

- Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants

en vue de l'élection des sénateurs.

Du 24 juin 2014

- Proposition d'une liste de 24 personnes pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs
- Vote d'une nouvelle délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme, suite à annulation de la délibération n°7/11 du 15/03/2011 par le Tribunal Administratif le 15/05/2014 pour vice de forme. (Explications sur le site internet de la commune).
- Demande d'une subvention au Ministère de l'Intérieur pour la rénovation du terrain de tennis

Numéros

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE :
06 37 64 56 23
mairie.ste.foyp@orange.fr
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 14h-18h Jeudi 8h30-12h et 14h-18h Vendredi 8h30-12h et 14h-17h Samedi 8h30-12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire :

Tél. : 05 62 23 83 35

ALAE :

Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 73 09

Pôle Petite Enfance CCS :

Tél. : 05 61 91 91 81

Crèche de Sainte Foy : le chaudronmagique@people-and-baby.com

Relais assistantes maternelles : Tél. : 06 13 66 45 98

Location de salles :

Tél. : 06 13 56 32 24

Autres numéros

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15

Pôle Emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr

Assistante sociale : 05 61 91 71 64

Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ErDF : 09 726 750 31

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47

Enfance maltraitée : 119

Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales : 3919

Voirie départementale

Gestion raisonnée des bords de routes



Le Conseil Général de la Haute-Garonne a informé les mairies du département de la poursuite de sa politique d'entretien des dépendances vertes routières. Explication de « Pourquoi l'herbe est si haute sur le bord des routes départementales ? »

Le fauchage raisonné et la réduction de l'utilisation des pesticides, évalués depuis 2010, s'avérant positifs, un fauchage plus tardif, associé à une coupe plus haute permet le contrôle de la végétation et favorise la biodiversité animale et végétale (des espèces végétales protégées ont été recensées sur le département).

Le Conseil Général favorise les méthodes alternatives au désherbage chimique : de 6000 litres en 2007, seuls 30 litres ont été utilisés en 2013.

Les municipalités sont aussi invitées à appliquer ces nouvelles pratiques sur leurs chemins communaux pour préserver l'environnement et le cadre de vie. Prochaines interventions de fauchage des routes départementales :



les : du 9 juin au 31 juillet, puis à la mi-octobre (accotements, revers de fossés, talus et zones nécessitant de la visibilité).

Rappel : Le fauchage des haies

privées incombe aux propriétaires, le CG31 n'intervenant que pour assurer les dégagements de visibilité.

Les réglementations de l'été

Respecter les autres et l'environnement

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses(...) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables 8h30-12h et 14h30-19h30, les samedis 9h-12h et 15h-19h, les dimanches et jours fériés 10h-12h et 16h-18h.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 23/07/1996



Feux

Il est interdit d'allumer des feux vifs en général et de chaumes en particulier, entre le 15 juin et le 15 septembre. En dehors de cette période, aucun feu ne doit être allumé : les jours de grand vent, en bordure de route, s'il n'existe pas de point d'eau à proximité,

s'il est susceptible d'occasionner une gêne importante pour le voisinage (centre du village par exemple). **Attention :** ces dates peuvent être modifiées par arrêté préfectoral, en raison des conditions de sécheresse.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 26/09/2006

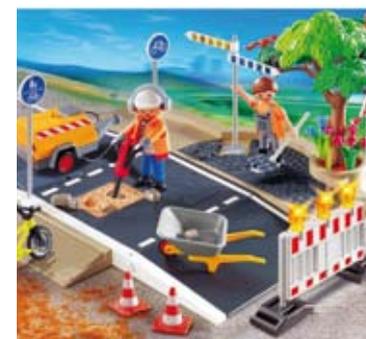


Appel au civisme

Vandalisme dans le village

Pourquoi ces actes de dégradation ?

C'est la question que se sont posés les villageois et les élus le matin du samedi 31 mai après l'arrachage de plusieurs panneaux de signalisation. Parallèlement, des parterres de fleurs devant la boulangerie, le monument aux morts et la mairie, ont été saccagés. Une soixantaine de plants de fleurs ont été remplacés et les panneaux réinstallés mais tout cela a un coût. (Impôts).



Travaux Sur la route

Après un hiver clément mais pluvieux, quelques travaux devaient être entrepris sur les chemins de la commune.

Entre le 19 mai et le 6 juin, les chemins d'En Caillaouet, du Minjoulet, du Moulin de Rouaix, du Lac et du Couloumé ont bénéficié d'un petit coup « de frais », bien nécessaire, pour le plus grand plaisir des usagers. Suivant les besoins, l'entreprise désignée et suivie par la Communauté de Communes du Savès (qui a intégré la compétence Voirie) a procédé à divers travaux : réfection de chaussée, revêtement, curage de fossés, élagage... la liste est longue.

Cet été, une inspection de tous nos chemins sera réalisée en vue de planifier pour l'automne d'autres travaux éventuels sur d'autres chemins.



Des fleurs de rêve Enfin, une fleuriste à Sainte-Foy

Restons vigilants Prévention canicule

En cas de déclenchement d'alerte canicule, les membres du CCAS contactent chaque inscrit au fichier canicule pour s'assurer que tout va bien et rappeler les gestes simples à accomplir en cas de fortes chaleurs

Comme chaque année, la municipalité a ouvert un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et/ou handicapées vivant sur la commune, qui en font la demande, afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte canicule. Si vous êtes concerné et si vous n'avez pas reçu le courrier de la mairie proposant l'inscription et la plaquette de prévention, **Contactez le :**
05 61 91 73 09



Le magasin à l'enseigne « Atelier Rêve en Fleur » a ouvert ses portes le 20 mai.

Notre jeune fleuriste, Emmanuelle Estor a déjà une longue expérience de l'art floral. Elle a commencé sur les chapeaux de roue en assurant la vente de brins de muguet alors que le magasin était toujours en travaux. Emmanuelle accueille désormais la clientèle dans un décor simple et raffiné pour proposer plantes, fleurs coupées et cadeaux. Elle peut confectionner sur commande des bouquets adaptés aux baptêmes, mariages, anniversaires...et éventuellement

assurer la livraison. Bientôt elle proposera des compositions florales artificielles et un service de transmission florale pour livraison en France et à l'étranger. Emmanuelle remercie les Foyens pour l'accueil chaleureux qu'elle a reçu dès les premiers jours.

Situé au 3, Av.19 mars – Tél. : 05 61 56 12 61 – Ouvert : mardi et jeudi 9h-12h / 16h-19h, mercredi 9h-12h, vendredi et samedi 9h-12h / 16h-19h30, dimanche 9h-13h

en bref

Fermeture de l'accueil Mairie :

Les samedis 2, 9, 16 et 23 août. Fermeture du service urbanisme : du 18 août au 1^{er} septembre.

Horaires d'été de La Poste à Sainte-Foy

Du 22 juillet au 16 août inclus : du mardi au vendredi 14h-17h et samedi 9h-12h
Fermé : 18 au 30 août 2014 inclus. Reprise des horaires habituels le 2 septembre.

Ouverture d'un cabinet d'infirmières

Mmes Edith RESENDE et Julie SANCHEZ-ZETIC ouvrent leur cabinet infirmier situé au 11, Rue du 8 mai 1945. Elles sont joignables au 06 13 12 52 92 pour vos soins à domicile ou au cabinet.

Avis aux collégiens et lycéens

Suite aux demandes recensées lors de la campagne électorale, les élus ont décidé de mettre en place un groupe de travail Jeunesse. L'équipe proposera aux collégiens et lycéens d'exprimer leurs souhaits de projets et la commission les aidera à formuler et finaliser leurs idées. Exemples : soirée jeunes, sortie culturelle, ludique ou sportive, conseil municipal des jeunes,...

Contact : Guillaume Destoumieux, conseiller municipal au 07.82.12.35.21 ou par mail guillaume.destoumieux@yahoo.fr

Christophe CAPPELLARI Une marche blanche à sa mémoire



La douleur de perdre un enfant, un frère, un ami dans des conditions si cruelles, personne ne devrait être confronté à ceci. Et pourtant, c'est arrivé ! Christophe Cappellari avait 28 ans, il jouait au rugby à Sainte-

Foy, il est décédé dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 mai des suites de coups de couteau reçus devant la terrasse du bar Le Millenium à Saint-Lys, appartenant à sa future épouse. Les membres des clubs de rug-

by de Sainte-Foy et Saint-Lys ont organisé une mobilisation générale sur

le canton en collaboration avec les municipalités et les commerçants, afin de soutenir les proches de Christophe. Samedi 14 juin, une marche blanche à la mémoire de Christophe a réuni plus de 800 personnes. Les participants sont partis du stade de Sainte-Foy pour arriver jusqu'à celui de Saint-Lys.

Vivre à Sainte-Foy, c'est aussi être solidaire dans les moments difficiles et savoir se réunir pour dire « plus jamais ça ! ».



Etat civil

Du 7 avril au 20 juin 2014

Naissances

SCHOEMAECKER Eden
BRICOUT Enora
LANGE Adam

Décès

LAFFORGUE Hubert
DELAURIÉ Louis
DERRE Raymond
CAPPELLARI Christophe
LAPENE née COSTES Odette

Mariages

KUBO Ran et VINES Fabrice
KAUFFEISEN Géraldine et
STOFFER Kai Irwan

Transport scolaire

Avis aux parents d'élèves

Rares sont aujourd'hui en France les élèves qui bénéficient de la gratuité des transports scolaires. En Haute-Garonne, le Conseil Général maintient ce service pour les élèves de la maternelle jusqu'au lycée. Mais...

Depuis plusieurs années, la municipalité de Sainte-Foy alerte les parents sur les inscriptions au service toujours plus nombreuses, alors que la fréquentation réelle est en baisse, notamment sur les deux bus des écoles de Sainte-Foy. Par conséquent, le Conseil Général envisage la suppression d'un de ces bus pour l'année 2015-2016.

Un enfant inscrit coûte 643 € par an même s'il ne prend le bus qu'une fois par semaine. Ce tarif est engagé et payé par le Conseil Général dès que vous inscrivez votre enfant. A l'inscription, vous vous engagez formellement sur une fréquentation du

bus scolaire par votre enfant de 7 trajets sur 10 dans la semaine. Cet engagement n'est largement pas respecté. A compter de la rentrée de septembre 2014, un comptage régulier sera effectué. Si l'engagement des parents n'est pas respecté, ce comptage deviendra nominatif, et communiqué au Conseil Général. Si le transport scolaire est gratuit pour les familles, la dépense est supportée par les contribuables du département. Pour que les enfants qui en ont réellement besoin puissent continuer à se rendre aux écoles de Sainte-Foy gratuitement, nous vous remercions d'être sûr de l'utilisation



réelle que fera votre enfant de ce service avant de procéder à son inscription. **Attention** : les horaires de ramassage seront mo-

difiés dès la rentrée 2014-2015, notamment pour les collégiens. Les circuits et horaires seront affichés en mairie, fin août.

Ecole maternelle

La 4^e classe, nous y sommes !

L'ouverture d'une classe supplémentaire à la maternelle améliorera l'accueil des enfants.

Le nombre d'élèves recensés pour la rentrée 2014 rend possible l'ouverture d'une 4e classe dès septembre prochain.

Cette décision était attendue de tous, conscients des difficultés posées par des classes surchargées. Le nombre d'élèves par classe devrait permettre un accueil plus confortable. L'ouverture sera

à confirmer à la rentrée, après recomptage, par l'inspection académique. Afin de conforter le nombre d'élèves pressenti et de prévoir au plus juste les aménagements nécessaires, merci de faire les démarches d'inscription le plus vite possible.

Rappel: la première étape consiste à obtenir à la mairie une autorisation d'inscription, avant d'effectuer l'inscription réelle auprès de Mme UGLIETTA, Directrice de la maternelle.



Fournitures scolaires

Des enfants prêts pour la rentrée

Les deux associations de parents d'élèves de la commune proposent l'achat groupé des fournitures scolaires.

L'ASPAREL propose, dans le cadre de leur action liaison CM2/Collège, la possibilité de commandes groupées de fournitures scolaires de qualité via la FCPE, en ligne et à des tarifs très intéressants. +d'infos : ecolestefoy.jimdo.com. Quant à l'APE, l'achat groupé concerne les classes de l'élémentaire. Nouveauté ! A partir de la prochaine rentrée, le fournisseur, c'est la buraliste de la commune.

+d'infos :
<http://apestefoy.wifeo.com/>

La municipalité a mis en place deux commissions :

Cantine et Rythmes scolaires

« Cantine » afin de suivre les consommations, diversifier et améliorer les repas proposés aux enfants ; « Rythmes scolaires » pour suivre les effectifs et améliorer les activités proposées sur les temps de garde collective.

Les comptes rendus de leurs réunions sont disponibles sur le site Internet de la mairie.



Ballon rond ou ovale

Une belle fin de saison

François Vives et les élus délégués aux activités associatives ont accueilli, en mairie le 7 juin dernier, les joueurs et les dirigeants des clubs de Rugby et de Football de Sainte-Foy pour les féliciter de leurs résultats de l'année



Christophe Montaut au centre avec le bouclier

USSF Football

La montée en 1^{ère} division de district

Les footballeurs ont créé la surprise dans une poule relevée. Après un excellent début de saison avec 9 matchs invaincus, la période hivernale a été plus difficile malgré le soutien de nombreux supporters. Mais ils se sont bien relancés en allant battre 3-0 Auzielle, alors 2nd et en réalisant un bon match nul contre Longages. Et ils ont fini très fort avec un 3-1 à Donneville et un 5-0 contre Lauragais.

USSF Rugby

Champion Midi-Pyrénées

Après avoir fini 4^{ème} de leur poule et gagné le match de barrage de fort belle manière, les « Rouge et Noir » ont battu en finale le TEC au cours d'un match intense jusqu'au bout. Ce groupe, composé de jeunes et d'anciens (de 18 à 42 ans), a remporté le bouclier pour clore cette saison en beauté.

Prendre l'air

Découvrir le territoire à grandes enjambées



Depuis plusieurs mois déjà, voire depuis plusieurs années, quelques amateurs de course à pied se retrouvent chaque dimanche matin.

Le point de départ change chaque semaine et permet ainsi de faire découvrir à chacun les nombreux chemins qui parcou-

rent notre belle campagne. La bonne humeur est toujours là et les plus véloces attendent les plus tranquilles.

Contacts pour les rejoindre :

Mairies de Sainte-Foy 05 61 91 73 09 ou de Sabonnères 05 61 91 10 08.



Portrait : Christophe Montaut, jeune retraité

Le rugby, il est tombé dedans tout petit. Il a commencé à l'âge de 6 ans et 33 années plus tard, il raccroche les crampons. Après être passé par plusieurs clubs de la région, il est revenu depuis 8 ans à Sainte-Foy, au club de ses débuts, en tant que joueur et entraîneur de l'équipe réserve. C'est quelqu'un d'apprécié et de sérieux qui a aidé à mener l'équipe au titre de champions de Midi-Pyrénées cette année. Un bouclier ! Quel beau cadeau pour une fin de carrière.

Emission TV

Un Foyen sur la route de Pékin Express



De gauche à droite : Stéphane Rotenberg - animateur du jeu, Jacky et Christian. Photo Patrick Robert/M6

Pour la 10^{ème} saison de « Pékin Express », un habitant de Sainte-Foy s'est retrouvé sur les routes pour un parcours semé d'aventures en direction de la découverte des mondes inconnus.

Christian Maurice est un grand sportif qui adore les voyages et les défis. Il part chaque année,

à vélo pour des pays lointains. C'est donc avec énormément d'enthousiasme qu'il a rejoint son beau-frère Jacky (qui avait déjà participé à la saison 4) pour l'édition 2014 de Pékin Express diffusée sur M6.

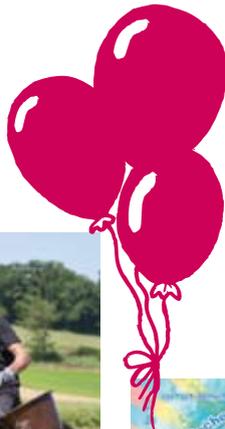
Ils ont traversé la Birmanie, l'Inde, le Bouthan et ont dû quitter l'aventure au 7^{ème} épisode au Sri Lanka.



Pour la 3^{ème} étape (215 km de course) : Après avoir fait 54 kilomètres en stop, les candidats ont dû faire un trek dans les montagnes birmanes avec des paniers remplis de fruits et légumes sur leurs épaules. Jacky et Christian sont arrivés 2^{ème}.

Félicitations, pour leur très beau parcours, leur ténacité face aux épreuves et merci pour toutes les émotions qu'ils ont su nous faire partager.

Festivités



Juillet

Samedi 5 et dimanche 6 juillet
Fête du cheval et des tracteurs
 au stade municipal par l'USSF
 Rugby et Le 31 à Cheval

Samedi 26 et dimanche 27 juillet
Fête de la Salvetat par les Amis de La Salvetat
 Samedi, **Repas dansant** à 20h (14€/adulte, 7€/enfant)
 Dimanche, ouverture du **mar-
 ché artisanal et de l'exposition
 peinture photo** à 10h, **messe à
 la Chapelle** à 11h, **apéritif** de la
 municipalité à 12h, **concert** du
 groupe «Grain de phonie» à 15h.



Une des épreuves pour cavaliers lors de l'édition 2013



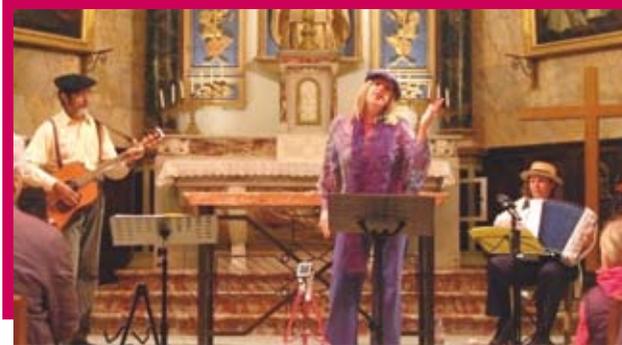
l'Orchestre « De Michel »

Septembre

Dimanche 7 septembre
Forum des associations de
 9h à 12h à la salle des fêtes
Vide-bouquins dès 9h
 par Les Amis du Parayre
 et Fidésiades en Savès

**Du vendredi 12
 au lundi 15 septembre**
Fête locale Programme :
 Vendredi 12 : 19h30 :
Moules - frites – grillades,
 suivies de la soirée Ussf
 Rugby / 22h30 : **Feu
 d'artifice musical**
 Samedi 13 : 14h : **Concours
 de pétanque** en doublette
 ouvert à tous / 19h : **Apéritif**
 suivi d'une **paëlla** / 22h : soirée
 avec l'**Orchestre « De Michel »**
 Dimanche 14 : 9h-18h : **Vide
 greniers** de La Farandole/
 11h : **Messe** - Monument aux
 morts, suivis de l'**apéritif** de
 la municipalité et **grillades** /
 16h : **Match de rugby** /
 17h : **Apéro concert**
 des « Staffylorock »
 Lundi 15 : 12h : **Repas au
 stade** / 15h : **Concours de
 pétanque** (réservé Foyens
 et invités)

Le groupe Grain de Phonie



Août

Dimanche 10 août,
Evènement culturel
« Nomade » du Savès par
 l'Office de Tourisme du Savès
 31 et La Maison de la Terre au
 centre du village. **Jeux et ani-
 mations** de 15h à 19h et **apéro
 concert tapas** de 19h à 22h avec
 le groupe Azulenca (flamenco)

Dimanche 17 août
Fête du Parayre par les Amis
 du Parayre. **Messe** en l'église du
 Parayre à 11h, 12h **apéritif** offert
 par la municipalité et **repas** à la
 salle du Parayre (15€/adulte, 7€/
 enfant) - Réservation avant le
 13/08 au 05 34 47 19 34 ou 06
 12 83 62 23



Le groupe
 flamenco
 Azulenca
 est né à
 Auch dans
 le Gers
 (2006).
[www.myspace.com/
 azulenca](http://www.myspace.com/azulenca)



Octobre

Dimanche 5 octobre
**Journée de nettoyage de
 la nature.** Départ à 9h de la
 salle des fêtes

Faire son marché

Jouons la proximité le dimanche matin



Le marché de plein vent a lieu tous les dimanches matin devant la salle des fêtes ou dans la salle les jours d'intempéries. Les commerces foyens sont également ouverts le dimanche matin : boulangerie, épicerie, fleuriste, presse et restaurant. L'association « Les Halles Animées » cherche à redynamiser le marché de plein vent et a déjà mis en place quelques initiatives : panneaux prochainement implantés aux entrées du village ; distribution de tracts dans les villages alentour ; recherche de nouveaux commerçants... **Pour toute suggestion**, contactez la mairie au 05 61 91 73 09



La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
 Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie.ste.foyp@orange.fr
 Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h - 18h > Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 18h
 > Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h > Samedi : 8h30 - 12h

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
 Réalisation : aldorande-communication - Impression : Imprimerie Messages
 Imprimé sur papier recyclé. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin :**
 Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN,
 Aniko SAGODI, Bernard REMY, Joëlle ESCALLE, David DELEPLACE.
 Coordination : Sandrine GRI.